

<b>Structure émettrice</b> CEN Hauts-de-France	<b>Nom des rédacteurs</b> Marie ANGOT
<b>Date de réunion</b> 11/05/2022	<b>Lieu</b> DREAL Hauts-de-France
<b>Participants</b>  <u><b>DREAL Hauts-de-France</b></u> Guillaume Kotwica  <u><b>OFB</b></u> Emmanuelle Latouche  <u><b>Conseil régional</b></u> Morgan Sartiaux  <u><b>CBNBI</b></u> Benoit Delangue  <u><b>CEN Hauts-de-France</b></u> Marie Angot & Maëlle Bourdon  <u><b>GON</b></u> Théalie Dhellemmes  <u><b>Picardie Nature</b></u> Sébastien Legris  <u><b>Cerema</b></u> Anne-Claire De Rouck  <u><b>Fredon Hauts-de-France</b></u> Margot Degezelle  <u><b>DDTM59</b></u> Frédéric Didelet	<b>Document joint</b>  Présentation de la réunion
<b>Diffusion du présent relevé de décisions ou compte-rendu : GESTe <sup>1</sup></b>	

## ORDRE DU JOUR

- Actualités nationales
- Actualités régionales
- Avancées sur la hiérarchisation des EEE animales
- Indicateurs de la stratégie Hauts-de-France EEE

### 1. Actualités nationales

#### a. Réglementation

Guillaume KOTWICA (DREAL HDF) rappelle le nombre d'espèces réglementées selon les réglementations nationale et européenne. Il rappelle que la liste d'espèces préoccupantes pour l'Union européenne est mise à jour tous les deux ans.

- En 2020, les réglementations évoluent. La liste d'espèces réglementées en France est en cours de mise à jour. 7 taxons vont y être ajoutés dont 5 espèces animales et 2 espèces végétales. La publication de la liste nationale

<sup>1</sup>GESTe : Groupe d'expertises scientifique et technique

est prévu pour mai.

Seul le crabe bleu (*Callinectes sapidus*) intègre la liste sous le niveau 1. Les espèces intégrant la liste des espèces réglementées sous le niveau 2 sont :

- La Moule quagga ;
- Le Frelon oriental ;
- Le Crabe bleu (*Portunus segnis*) ;
- Le Vison d'Amérique ;
- L'Herbe de la Pampa ;
- La Crassule de Helms.

Les Etats membres peuvent à présent établir une liste nationale des EEE préoccupantes. Cela signifie qu'une espèce de niveau 2 peut l'être à l'échelle nationale mais non européenne.

- En parallèle, la liste d'espèces préoccupantes pour l'Union européenne est également en phase de mise à jour. 30 espèces vont y être ajoutées dont 24 espèces animales et 6 espèces végétales. 11 espèces sont présentes en métropole dont 6 espèces marines. La publication de la liste est prévue pour juillet.

## b. Plan d'action national pour la prévention de l'introduction et de la propagation des EEE

Guillaume KOTWICA présente brièvement le plan d'action ainsi que ses actions. Il rappelle que ce plan s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale et qu'il doit s'articuler avec la stratégie régionale relative aux EEE en cours d'élaboration.

## c. Autres actualités

- Le guide national relatif au traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes est disponible : [http://especes-exotiques-envahissantes.fr/wp-content/uploads/2022/03/accompagner-traitement-dechets-eee\\_vfinale.pdf](http://especes-exotiques-envahissantes.fr/wp-content/uploads/2022/03/accompagner-traitement-dechets-eee_vfinale.pdf)
- Dispositif Opérations de gestion de population d'espèces exotiques envahissantes (« opérations coup de poing »)  
**Sous forme d'appel à projet**
  - Renouvelé annuellement, sur la période 2022-2025
  - Pour 2022, 50 projets maximum seront retenus,
  - Puis 150 maximum pour les années suivantes.
- **Pour cette année**
  - L'enveloppe globale prévisionnelle est de 1 500 000 € TTC
  - Par projet, la participation de l'Etat sera fixée à 50% du budget global de l'opération et 100 000 € maximum.
  - Ouverture des candidatures : 15 mai 2022/ date limite de réception des candidatures : 15 juin 2022 (en cours de discussion)  
Choix des dossiers
    - Instruction faite par la DREAL (avis technique) puis sélection finale DEB
    - Critères reposent sur espèces (espèces réglementées), territoires (priorité Outre-mer mais volonté de représentativité de l'ensemble du territoire) et sites (enjeux patrimoniaux)

## 2. Actualités régionales

### a. Stratégie EEE Hauts-de-France

La partie « contextuelle » de la stratégie a été envoyée au GESTe le 10 mai pour relecture. Les retours sont attendus pour le 1er juillet au plus tard.

### b. Groupes de travail thématiques

Trois groupes de travail thématiques ont été organisés sur le mois de mars 2022 :

#### ▪ GT **Tamia de Sibérie** (3 mars) :

Participants : DREAL – CEN – OFB  
Excusés : FDC 60 – Picardie Nature

- **Obj.** Echanger sur le Tamia de Sibérie, partager des retours d'expériences et discuter d'un projet de plan d'action relatif au Tamia dans l'Oise
  - Perspectives.
    - ❖ Documenter l'utilité d'une gestion de l'écureuil en HDF
    - ❖ Associer les experts régionaux (Picardie Nature – FDC60)
    - ❖ Protocoler l'inventaire des tamias (Picardie Nature – FDC60)
    - ❖ Consolider les données régionales avec les données disponibles
- > Peut-être une action de gestion des populations de Tamia de Sibérie en HDF

Il est rappelé qu'un passage en CSRPN est obligatoire avant de mettre en œuvre le plan d'action relatif au Tamia de Sibérie. Le GESTe se verra demandé son avis sur le plan d'action. L'échéancier suivant a été défini :

- Envoi du plan d'action au GESTe fin juin ;
- Confirmation du passage au CSRPN fin juillet par Emmanuelle Latouche ;
- Envoi des documents nécessaires pour le passage au CSRPN à Guillaume KOTWICA fin août ;
- Passage au CSRPN fin septembre.

#### ▪ GT **Perruche à collier** (10 mars) :

Participants : DREAL – CEN – OFB – Picardie Nature – GON – LPO59 – FDC60 – MEL – DDT60 – PNR Oise Pays-de-France

- **Obj.** Echanger sur la Perruche à collier et ses impacts, partager les retours d'expériences entre ex-régions et discuter des perspectives relatives à l'espèce en région et notamment dans l'Oise
- Perspectives.
  - ❖ Création d'un groupe de travail Perruche à collier Hauts-de-France
  - ❖ Développement d'une enquête régionale sur les impacts de l'oiseau auprès du monde agricole
  - ❖ Développement d'un protocole pour la recherche de dortoirs
  - ❖ Stage au PNR Oise – Pays de France ou à la FDC60 (*à moyen-long terme*)

Faire une publication sur le Bulletin de Santé végétal pour informer sur le questionnaire et la démarche.

▪ **GT Xénope lisse (15 mars) :**

Participants : DREAL – CEN – OFB – Commune de La Chapelle-d'Armentières – MEL – DDT59

- Obj. Echanger sur le protocole d'éradication du Xénope lisse en cours sur la commune de La Chapelle-d'Armentières et sur ses adaptations au vu des complications.
- Perspectives.
  - ❖ Arrêt du chantier selon le protocole initial
  - ❖ Piégeage par nasse
  - ❖ Redressement de la barrière amphibiens + pose de seaux
  - ❖ Demandes de devis pour estimation du coût curage + incinération des boues
  - ❖ Tests ADNe frontière française
  - ❖ Sollicitation des partenaires belges – tests positifs en Belgique

### c. **Plan de communication**

Le plan de communication a été transmis le 7 avril au GESTe. Il se compose de plusieurs parties dont :

- Axes et objectifs
- Publics cibles
- Messages
- Outils
- Fiches action

Un GESTe sera organisé pour discuter du plan de communication et de sa mise en œuvre.

## **3. Hiérarchisation des EEE animales**

Maëlle Bourdon (CEN Haut-de-France) présente la démarche de hiérarchisation des EEE animales. 3 étapes vont être nécessaire à la hiérarchisation :

- Etape 1. Etablir la liste de taxons présents en HDF dont le statut biogéographique (TAXREF) est I, J, M ou C.
- Etape 2. Définir pour chaque taxon le statut d'indigénat et d'autonomie avec la méthodologie de l'OFB et du CBNMed.
- Etape 3. Hiérarchiser les espèces selon la méthode EICAT.

Il est précisé que la méthode SEICAT ne sera pas réalisé dans un premier temps car non abouti. Elle sera mise en œuvre lorsque le protocole sera finalisé. Seul EICAT sera donc réalisé en 2022.

Le GESTe comprend et accepte le changement de méthode (méthode de l'UMS PatriNat initialement prévue).

## **4. Indicateurs de la stratégie EEE des Hauts-de-France**

La démarche d'identification d'indicateurs se base sur deux principes :

- Limiter le nombre d'indicateurs
- Identifier des indicateurs claires et faciles à alimenter

Un indicateur de résultat sera identifié par objectif.

Un indicateur de suivi sera identifié par sous-objectif.

Les livrables seront identifiés par action.

Un indicateur de synthèse est proposé. Il pourrait correspondre au nombre d'actions réalisées dans l'année dont le nombre d'actions ayant abouti à des livrables.

Une restitution au COPIL de la GRéB sera prévue.

Emmanuelle Latouche conseille de se mettre dans un positionnement d'intentionnalité et d'installer des modalités de renseignements dès le début – quelle temporalité – quel outil – quelles structures – à qui faire remonter ou alimenter en direct – et d'établir une démarche de renseignement des indicateurs.

Les indicateurs reflètent un travail et non son exhaustivité. Ils ne sont que le symptôme de l'exécution du travail.

Les indicateurs de la stratégie devront être validés par le CSRPN.

### a. Indicateurs de l'axe Prévention

	Indicateurs de résultats	Indicateurs de suivi	Livrables
<b>OBJECTIF 1 - Identifier et hiérarchiser les espèces exotiques envahissantes en vue de planifier les actions</b>	Publication du document de priorisation des actions de gestion (en pourcentage d'exécution de la méthode ou en nombre de documents réalisés au vu du résultat)		
>> Sous-objectif 1 – Etablir une liste hiérarchisée des espèces prioritaires en tenant compte des impacts écologiques, sanitaires et économiques		Nombre/pourcentage de taxons soumis à la méthode de hiérarchisation ou pourcentage de réalisation de la méthode par taxon	Liste hiérarchisée des espèces végétales exotiques envahissantes - Aide décisionnelle à la priorisation des actions de gestion - Liste hiérarchisée des espèces animales exotiques envahissantes
<b>OBJECTIF 2 - Identifier les espèces émergentes, prévenir leur introduction et limiter leur propagation</b>	Nombre d'espèces exotiques envahissantes détectées pour la première fois sur le territoire		
>> Sous-objectif 1 - Structurer un réseau de veille sur le territoire		Nombre de personnes « sentinelle » sur le territoire ( <i>formaliser le statut de sentinelle et confirmer avec eux leur volonté de partager leurs coordonnées - Fredon référents Ambrosies formés</i> ) ( <i>Nombre de départements couverts</i> )	Liste de personnes « sentinelles » régionaux
>> Sous-objectif 2 – Développer la communication et la collaboration avec le secteur privé		Nombre de structures contactées Nombre de structures listées <i>N'en garder qu'un à terme</i>	Liste des entreprises - Documents de communication
>> Sous-objectif 3 – Renforcer les contrôles		Nombre de contrôles annuels réalisés	Outils - Présentations des réunions

## b. Indicateurs de l'axe Gestion

<b>OBJECTIF 1 - Intervenir rapidement lors d'une détection précoce sur site</b>	Délai d'intervention sur site après détection <i>(uniquement sur espèce nécessitant une intervention - création d'un outil d'entrée des indicateurs partagé)</i>		
>> Sous-objectif 1 – Constituer une force d'intervention précoce		Nombre de candidatures à des outils de financements	Dossiers de financements
>> Sous-objectif 2 – Systématiser la circulation de l'information		Production d'un ou de logigramme(s) "Circulation de l'information" <i>(Oui/Non ou pourcentage)</i>	Logigramme(s) décisionnel(s)
<b>OBJECTIF 2 - Coordonner la gestion des EEE entre acteurs d'intervention</b>	Bilan du questionnaire de satisfaction annuel		
>> Sous-objectif 1 – Créer du lien entre les acteurs de gestion		Nombre d'acteurs réunis lors d'un événement d'échanges	Présentations et rendus des journées d'échange - Cartographie des acteurs
>> Sous-objectif 2 – Accompagner les interventions de gestion des EEE		Nombre de documents mis à disposition et de projets accompagnés	Charte de bonnes pratiques - code de conduite - Arbre décisionnel
>> Sous-objectif 3 - Optimiser les interventions de gestion		Nombre d'expérimentations initiées	Retours d'expériences
>> Sous-objectif 4 – Organiser la gestion des déchets en post-intervention et identifier les structures de traitement des bio-déchets		Nombre de structures de traitement des bio-déchets identifiées	Annuaire des structures de valorisation des bio-déchets
>> Sous-objectif 5 – Faire des bilans et retours d'expérience pour assurer le suivi de la gestion		Nombre de nouveaux retours d'expériences publiés	Retours d'expériences - Cartographie des interventions de gestion
<b>OBJECTIF 3 - Restaurer efficacement les écosystèmes</b>	Suivi et évaluation à long terme des projets de restauration Nombre de projets de restauration menés		
>> Sous-objectif 1 – Favoriser l'utilisation d'espèces indigènes lors de travaux d'aménagement		Nombre de personnes sensibilisées ou nombre de formations <i>(doublonner dans la partie prévention)</i>  Nombre de chantiers pour lesquels l'utilisation des espèces indigènes ont été utilisées	Supports de formations

>> Les axes Connaissance, Communication et Gouvernance n'ont pas pu être traités. Une prochaine réunion du GESTe permettra de s'y intéresser.

### Contacts

[m.angot@cen-hautsdefrance.org](mailto:m.angot@cen-hautsdefrance.org)

[guillaume.kotwica@developpement-durable.gouv.fr](mailto:guillaume.kotwica@developpement-durable.gouv.fr)